

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 20 mars 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 mars 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59
Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur François DESEILLE
Madame Christine MARTIN
Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nuray AKPINAR-
ISTIQUAM
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Nadjouda BELHADEF
Monsieur Marien LOVICHI
Madame Kildine BATAILLE
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Christophe AVENA
Madame Lydie PFANDER-MENY

Monsieur Joël MEKHANTAR
Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Océane CHARRET-
GODARD
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Paul DURAND
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Vincent TESTORI
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Jean-François
COURGEY
Monsieur Bassir AMIRI
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Madame Nora EL MESDADI
Monsieur David HAEGY
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Caroline
JACQUEMARD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Laurent
BOURGUIGNAT
Monsieur Axel SIBERT
Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Stéphanie MODDE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE
VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : EDUCATION

Génération Dijon - Une ambition éducative

Depuis 2001, la Ville de Dijon a fait de l'Éducation une priorité essentielle. Cette ambition a pris ancrage dans les projets éducatifs que nous avons adoptés, d'une part avec la mise en œuvre d'un premier projet éducatif local (PEL) adopté en 2003, puis avec le projet éducatif global (PEG) élaboré en 2012.

Cette priorité s'est traduite, cette année encore, par le vote d'un budget conséquent de 71,7 millions d'euros pour mettre en œuvre la politique éducative de la Municipalité.

Dix ans après son dernier projet éducatif, la ville de Dijon a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un nouveau projet, Génération Dijon, pour les enfants et les jeunes de son territoire, de la naissance à 25 ans.

Les enfants et les jeunes, qui représentent une part importante des Dijonnais, presque un tiers d'entre eux, méritent en effet une attention particulière. Citoyens en devenir, il est de la responsabilité de la Ville, aux côtés de l'ensemble des acteurs éducatifs, d'accompagner chacun d'entre eux dans leur construction et de leur permettre de grandir et de s'épanouir.

Il s'agit également d'avoir une attention toute particulière pour les familles les plus fragiles et d'intensifier les actions de la Ville pour compenser les inégalités sociales.

Les enfants et les jeunes grandissent dans un environnement qui a fortement évolué ces dix dernières années. C'est pourquoi la ville de Dijon souhaite, tout en continuant de porter haut le respect des droits de l'enfant affirmés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, renouveler sa politique éducative pour prendre en compte les nouveaux défis du monde contemporain : la transition écologique, les nouvelles formes de structures familiales, l'égalité femmes-hommes, les sociabilités d'aujourd'hui comme les réseaux sociaux ou encore les impacts de la crise sanitaire et des périodes de confinement.

A chaque temps de vie, l'enfant grandit et s'épanouit grâce à l'accompagnement d'une multitude de personnes : les parents bien sûr, mais également les professionnels de la petite enfance, l'Éducation nationale, les enseignants, les animateurs, les associations d'éducation populaire, les éducateurs sportifs, les médiateurs culturels, etc.

C'est pourquoi une politique éducative se conçoit de manière partagée, tant les acteurs éducatifs sont nombreux, apportant chacun leurs compétences dans l'accompagnement des enfants et de jeunes.

Aussi, parce que les citoyens ont toute légitimité pour construire un projet qui est celui de toute une génération au sein de la Ville, le 3ème projet a été élaboré dans le cadre d'une démarche novatrice de participation citoyenne.

La concertation, organisée à l'automne 2022, a rassemblé et mobilisé de nombreux participants :

- une réunion de lancement en septembre (143 participants),
- une réunion avec les partenaires éducatifs (53 participants),
- une réunion avec les responsables de structures municipales (55 participants),
- quatre ateliers thématiques : être parent aujourd'hui à Dijon, la participation des enfants et des jeunes, les nouveaux enjeux éducatifs, les conditions de réussite de Génération Dijon (91 participants),
- trois ateliers avec les enfants et les jeunes : travaux du Conseil municipal d'enfants, organisation d'un atelier dédié aux collégiens et aux lycéens et tenue d'une agora jeunes (120 participants),
- mobilisation des enfants des accueils de loisirs extrascolaires,
- mobilisation des ateliers de quartier (170 participants),
- mise en ligne d'une plateforme participative (plus de 6 300 visiteurs).

Ces temps de concertation ont donné lieu à des échanges et des contributions riches et constructifs, qui ont alimenté le projet de politique éducative de la Ville pour les enfants et les jeunes, Génération Dijon (joint en annexe du présent rapport), structuré autour de quatre ambitions fortes pour toute une génération :

- Une génération actrice et citoyenne,
- Une génération inclusive et solidaire,
- Une génération de la transition écologique,
- Une génération de l'ère numérique.

Véritable socle de la politique éducative municipale, faisant une place particulière aux parents, Génération Dijon a pour vocation de fédérer les ressources du territoire, favoriser les synergies éducatives et sera mis en œuvre de manière territorialisée afin de renforcer la proximité de la dynamique éducative autour des enfants et des jeunes.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'adopter** le projet éducatif de la Ville annexé au présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour sa mise en œuvre.

SCRUTIN	POUR : 55	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 4	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN